

COMMUNIQUE DE PRESSE 26 mai 2016-13h
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

« UN LIEN FONDAMENTAL ENTRE LE PRESENT ET LE PASSE »

**Mr MICHAEL ROTH,
MINISTRE ALLEMAND AUX AFFAIRES EUROPENNES,
EN VISITE AU CAMP DES MILLES**

Ce jeudi 26 mai, Mr Michael Roth, Ministre allemand aux Affaires européennes, en charge des relations franco-allemandes, est venu visiter le Site- Mémorial du Camp des Milles.

Il était accompagné de Mr Wolfgang Thoran (Consul Général Adjoint d'Allemagne à Marseille), de Michaela Kuchler (Directrice du pool France au Ministère des Affaires étrangères allemand) et de Lucie Stepanyan (Ambassade de France à Berlin).

Mr Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education a accueilli le ministre sur le site en soulignant l'histoire franco-allemande exceptionnelle de celui-ci ainsi que les valeurs démocratiques communes qu'il défend. Il lui a présenté ensuite les parties historiques et mémorielles du Site-mémorial puis l'espace réflexif qui expose, à partir de l'histoire du camp et de la Shoah, les connaissances scientifiques pluridisciplinaires permettant de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effets de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent encore conduire au pire ainsi que les capacités d'y résister.

Mr Michael Roth a également admiré les grandes peintures murales réalisées par les artistes internés au Camp des Milles, symbole de la résistance par la création artistique malgré les privations et le manque de moyens.

Avant de quitter les lieux, Mr Michael Roth s'est déclaré « *très impressionné par le site et par le lien fondamental qu'il construit entre le présent et le passé par son approche d'éducation citoyenne* ». Il a remercié Mr Alain Chouraqui pour le « *travail crucial* » qui est mené par le Site Mémorial et il a exprimé son souhait de développer le soutien de l'Allemagne à ce lieu et son appui à toute initiative concrète dans ce sens, en particulier pour favoriser la venue de jeunes allemands.

Cette visite fait suite à celles de nombreux visiteurs allemands, tel le Ministre-président de Hambourg ou la Présidente du Parlement accompagnée de parlementaires de cette ville, des écrivains du Pen Club, des lycéens, des étudiants, ou de simples citoyens sensibles à l'histoire franco-allemande du lieu et à son apport à la réflexion citoyenne pour la démocratie et contre le racisme, l'antisémitisme, et les fanatismes. Et un soutien allemand a déjà été apporté au Site-mémorial pour le financement de traductions de documents.

A l'heure où l'on assiste à la résurgence de mouvements extrémistes en Europe, la présence de Mr Michael Roth confirme l'intérêt de plus en plus largement partagé pour le Site-Mémorial du Camp des Milles et pour ses contenus historiques, pédagogiques et culturels, ancrés dans une histoire précise et européenne mais à vocation humaniste et universaliste.

Contact Presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Site-mémorial du Camp des Milles :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

www.campdesmilles.org

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par l'UNESCO, le Défenseur des Droits, la DILCRA, l'Université d'Aix-Marseille, les Villes de Marseille, Vaulx en Velin, Vitrolles, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF, la Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor